



# CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENTENAC-EN-MINERVOIS

Lundi 23 mars 2015  
A 18 H 30 - Salle du 3<sup>ème</sup> âge

## Membres du Conseil Municipal :

ABOAF Christine, BASSÉ Freddy, BOUCABELLE Michel, CALCOEN Guy, FUND Sabine, GALANT Jean, GOUY-RATAJCZAK Joëlle, LAPALU Christian, MINGUET Anne-Marie, NEGRE Gilbert, PAGES Jocelyne, PILAT Stéphanie, PLA Bernard, VERMANDELE Delphine, VIDAL Mathieu.

Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents :	14
Nombre de conseillers absents :	1
Procurations :	1

Secrétaire de séance : Mme. Joëlle GOUY-RATAJCZAK.

Monsieur le Maire ouvre la séance sur l'ordre du jour suivant :

### 1. Approbation du Compte rendu de la séance du 02.03.2015.

Accord à l'unanimité

### 2. Vote du Taux des Impôts locaux 2015.

Monsieur le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des trois impôts locaux, notamment les taux appliqués l'année dernière et le produit attendu cette année,

Monsieur le Maire propose de fixer les taux d'imposition pour l'année 2015 comme suit :

Type d'Impôt	Taux 2014	Taux 2015	Bases Notifiées	Produits attendus
TH	21.81	21.81	617 900	134 764
FB	25.40	25.40	360 100	91 465
FNB	85.49	85.49	41 400	35 393
TOTAL				<b>261 622</b>

Pas d'augmentation des taux pour 2015.

Accord à l'unanimité

**3 . Vote du Compte Administratif et Comptes de Gestion 2014 du Lotissement Communal « Les Mazès III ».**

**LOTISSEMENT COMMUNAL :**

► Compte Administratif 2014 :

***Fonctionnement***

- Dépenses : 2 679.04 €
- Recettes : 247 354.50 €
- Résultat : 244 675.46 €
- Déficit N-1 : - 109 061.15 €

**Résultat 2014 Excédent : 135 614.31 €**

**Vote → Pour : 15 Abstention : 00**

**4 . Vote du Budget Primitif 2015 du Lotissement Communal « Les Mazès III ».**

**LOTISSEMENT COMMUNAL :**

► Budget Primitif 2015 :

***Fonctionnement***

- Dépenses : 622 614.31 €
- Recettes : 622 614.31 €

**Vote → Pour : 15 Abstention : 00**

**5 . Délibération pour vente du lot n° 19 au Lotissement Communal Les Mazès III à M et Mme CERVANTES.**

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal que M. et Mme. CERVANTES Cristobal, domiciliés 12 rue de Morcourt 60430 SILLY-TILLARD, souhaitent acquérir le lot n° 19 cadastré section A n° 1016 d'une superficie de **882 m<sup>2</sup>** au lotissement communal « **Les Mazès** » III.

Cette vente serait effectuée au prix de **82 000.00 €** (*quatre vingt deux mille euros*).

**Accord à l'unanimité**

**6 . Délibération pour Installation d'infrastructure (s) de recharge pour véhicules électriques et Hybrides (IRVE) et Transfert de la compétence au SYADEN.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du plan de financement et des modalités de participation aux frais de déploiement et d'exploitation du réseau de bornes pour véhicules électriques et Hybrides :

Plan de financement :

Pour l'achat et l'installation, la répartition du financement demandé est la suivante :

.../...

Structure	Taux de participation
ADEME	50%
COMMUNE/EPCI*	20%
REGION-FEDER	10%
SYADEN	20%

- à compter de l'année 2016, la participation annuelle due par la collectivité ou le groupement de collectivités gestionnaires du domaine sur lequel la borne est implantée est établie comme suit :

Structure	Taux de participation
Collectivité transférant la TCCFE(*) au SYADEN	200€/an.borne
Autres collectivités et groupements	800€/an.borne

Pour une commune comme Ventenac la mise en place d'une Borne pour véhicules électriques ou hybride reviendrait à 2 000 € environ avec une participation annuelle (maintenance..) de 200 €.

**Accord à l'unanimité**

#### **7 . Mise en place d'une voie sans issue au Lotissement Communal « Les Mazès III »**

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal qu'il convient pour des raisons de sécurité mettre en voie sans issue la voie d'accès qui longe les lots n° 13 et 14 au lotissement « les Mazès III » et les numéros 8 et 9 au lotissement « Les Mazès II » .

**Accord à l'unanimité**

#### **8 . Projet de construction du Lotissement « Le Framboisin » .**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du projet de lotissement prévu sur la parcelle A 420 lieu-dit « Les Prades » sur la commune. Au vu du Plan un rendez-vous est demandé avec le constructeur pour discuter du projet.

#### **9 . Devis de l'ATD (Agence Technique Départementale) problème de sécurité traverse d'agglomération RD 26 rue de la Poste.**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis de l'ATD (prestation d'étude) concernant la sécurisation de la RD 26 rue de la poste pour un montant de 1 152.00 €.

**Accord à l'unanimité**

**Fin de séance 19 h 45**

**Le Maire,**

**Christian LAPALU.**